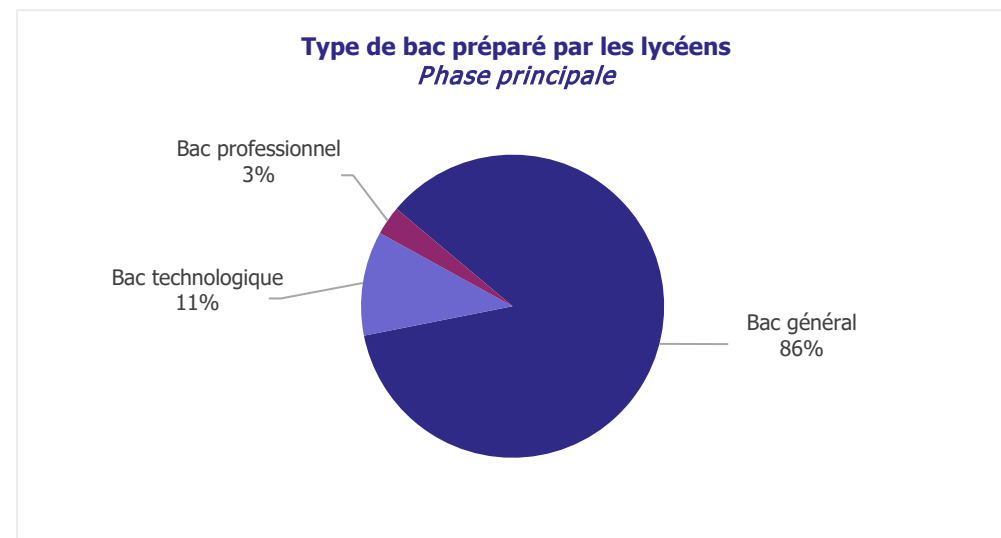
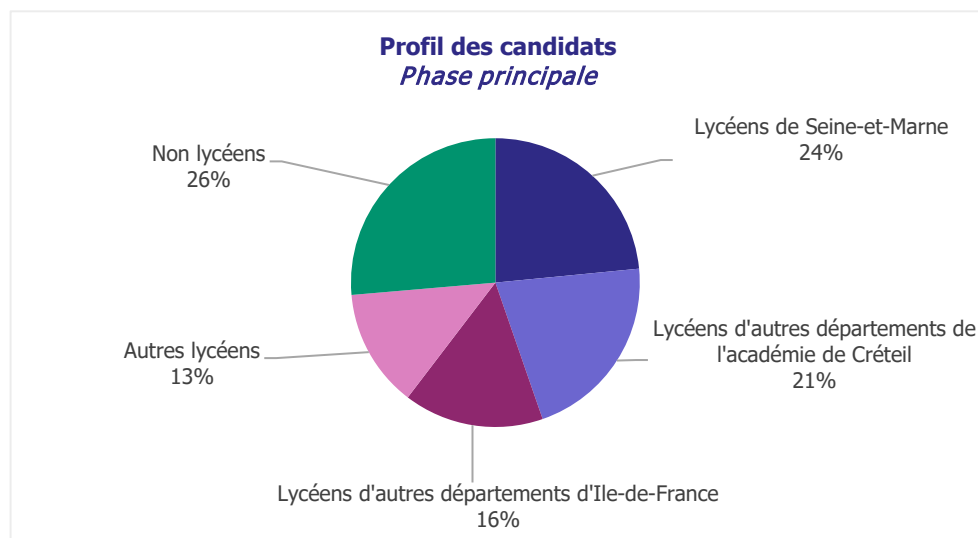


Parcoursup 2024 : candidatures et inscriptions en licence générale

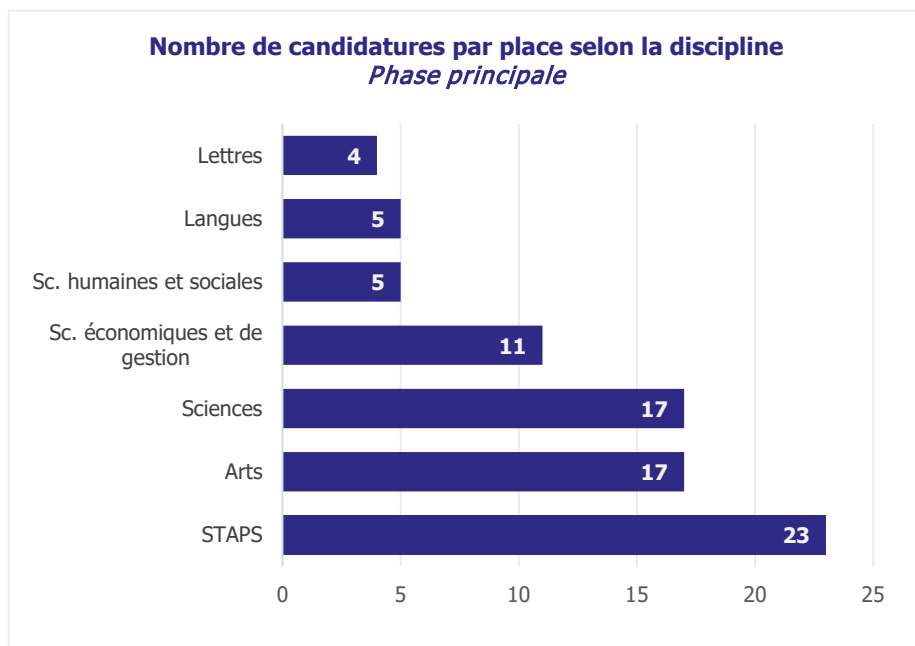


A l'issue de la phase de recueil des vœux d'affectation des futurs étudiants dans l'enseignement supérieur, via la plateforme Parcoursup, les licences de l'Université Gustave Eiffel comptabilisent plus de 23 800 candidatures lors de la phase principale, soit 10 % de plus que l'an dernier, confirmant la tendance à la hausse sur les cinq dernières années. Certains candidats ayant fait des vœux multiples, le nombre de candidats en licence s'élève à un peu plus de 18 300, soit environ 1 100 candidats de plus que l'an dernier. Et le nombre de candidatures par place est en légère hausse par rapport à l'an passé, avec en moyenne 12 candidatures pour une place, contre 11 à la session 2023.

Un peu moins de la moitié des candidats préparaient un bac dans un lycée de l'académie de Créteil, et 16 % le préparaient dans un autre département de la région. L'essentiel des lycéens (86 %) préparaient un bac général, 11 % un bac technologique et 3 % un bac professionnel. Un quart des candidats ne sont plus en terminale, parmi lesquels 29 % n'étaient pas scolarisés.



Candidatures en phase principale



Excepté en sciences humaines et sociales, toutes les disciplines attirent plus de candidatures que l'an dernier. Les formations de sciences attirent plus de 1 800 candidatures supplémentaires cette année. Cette hausse s'explique en partie par l'ouverture d'une nouvelle licence. En effet la quasi-totalité des formations scientifiques attirent plus de candidats que l'an passé. Dans cette discipline, deux licences sont sélectives. Au regard du nombre de places, elles sont très attractives ; elles n'ont retenu pour le classement que 58 % des candidatures.

Les licences d'Arts sont également sélectives et classent près de six candidatures sur dix. Rapporté aux capacités d'accueil, le nombre de candidatures par place est similaire à celui des sciences. Toutefois, c'est en STAPS que l'attractivité est la plus importante, avec vingt-trois candidatures par place.

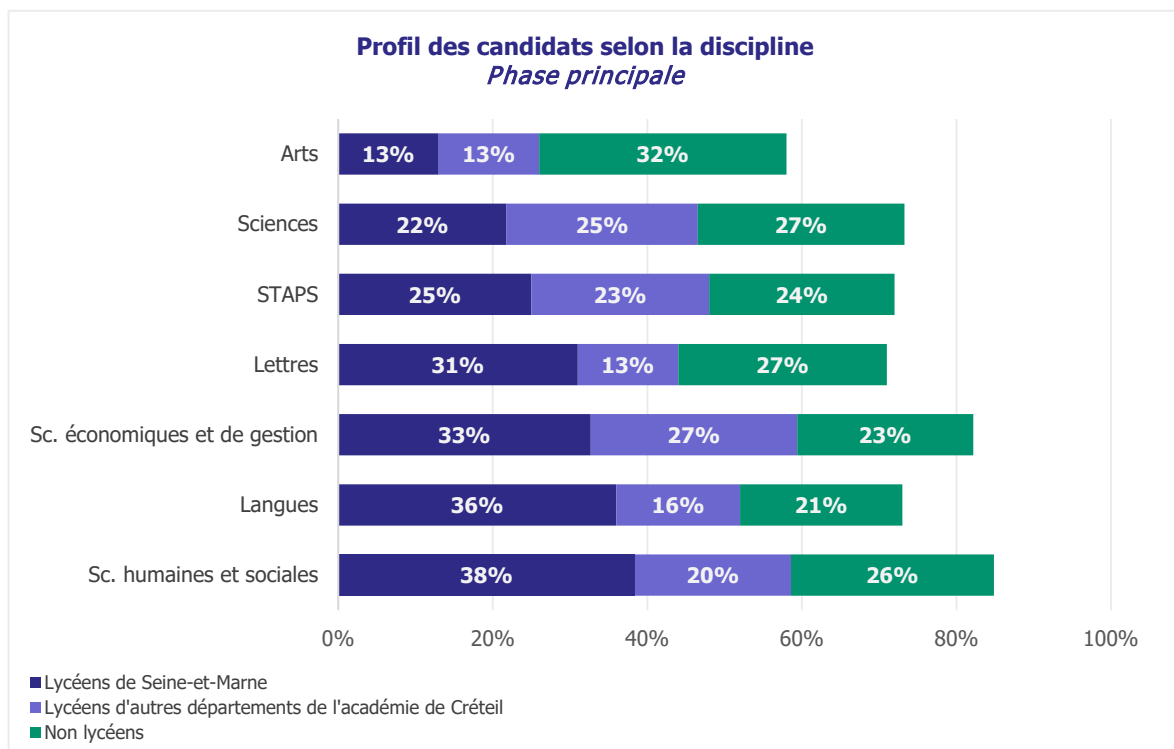
La licence de sciences économiques et de gestion, unique licence de la discipline, attire à elle seule près de 3 000 candidatures ; c'est la licence la plus demandée après celle de STAPS.

Enfin, les formations relevant des disciplines de langues, sciences humaines et sociales et lettres sont moins attractives, tant en volume qu'en nombre de candidatures par place.

La procédure Parcoursup

La procédure des vœux d'affectation dans l'enseignement supérieur comprend plusieurs étapes :

- ◆ La phase principale, correspondant aux vœux émis par le candidat en première instance. Les candidatures à la phase principale de la procédure sont classées pédagogiquement par l'établissement. A partir de ce classement, un algorithme calcule pour chaque formation l'ordre d'appel, afin de prioriser les propositions faites aux candidats. Les candidats reçoivent une proposition selon cet ordre d'appel, qu'ils peuvent accepter ou refuser. L'affectation des candidats bénéficiant de la phase complémentaire ou de la procédure relative à la commission d'accès à l'enseignement supérieur ne relève pas de ce classement.
- ◆ La phase complémentaire : si le candidat n'a pas obtenu de réponse satisfaisante lors de la phase principale, il peut émettre dix nouveaux vœux dans les formations disposant encore de places.
- ◆ La commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAAES) : si le candidat n'a pas de place à l'issue de la phase complémentaire, il peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part du rectorat de son académie, qui lui proposera les formations disposant encore de places à ce stade.



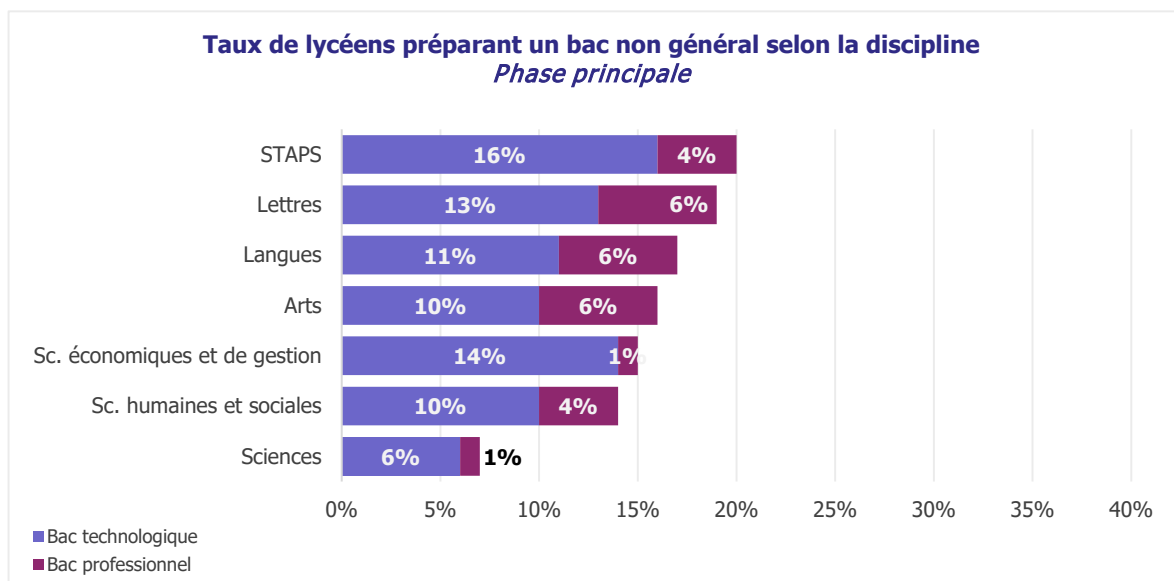
Globalement près de la moitié des candidats sont lycéens de l'académie. Les postulants aux formations d'arts sont atypiques : d'une part ils sont plus souvent non lycéens et d'autres part les lycéens préparent plus souvent leur bac en province ou dans un autre département d'Ile-de-France et donc moins souvent dans un établissement de l'académie.

Les candidats de sciences, lettres et sciences humaines et sociales sont pour plus d'un quart non lycéens au moment de la candidature. Et les deux tiers d'entre eux étaient déjà inscrits dans le supérieur.

En lettres, en sciences économiques et de gestion, en langues et en sciences humaines et sociales, plus d'un tiers des candidats préparent leur bac dans un lycée seine-et-marnais, et pour près des deux tiers d'entre eux il s'agit d'un établissement situé dans la communauté d'agglomération de l'université.

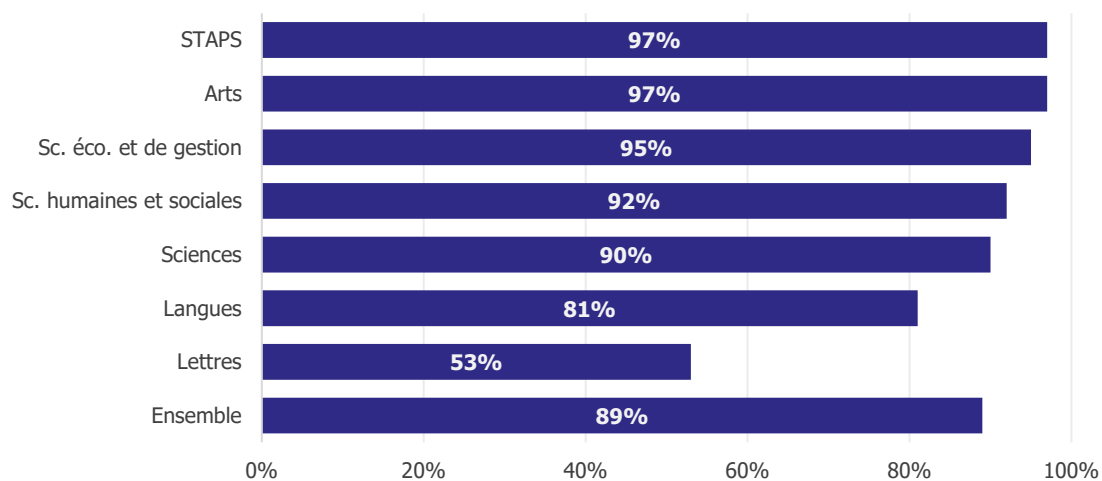
Parmi les candidats lycéens, la part des candidats préparant un bac non général varie de 7 % en sciences à 20 % en STAPS, et la plupart prépare un bac technologique. En sciences économiques et de gestion, la proximité géographique semble motiver les lycéens technologiques à la candidature. En effet, 17 % des candidats inscrits en filière technologique sont issus d'un lycée de la communauté d'agglomération de l'université (contre 10 % dans les autres disciplines). Les candidats en terminale professionnelle sont peu nombreux, mais ils sont plus souvent représentés en lettres, langues et arts.

Globalement les candidatures des lycéens non généraux sont moins bien classées. En effet ces derniers se situent plus souvent dans le dernier quartile de l'ordre d'appel : 48 % pour ceux de séries technologiques, 62 % pour ceux des séries professionnelles contre 14 % pour ceux de séries générales.



Inscrits en licence : phase des candidatures et ordre d'appel

Part des inscrits issus de la phase principale selon la discipline
Inscrits en première année de licence

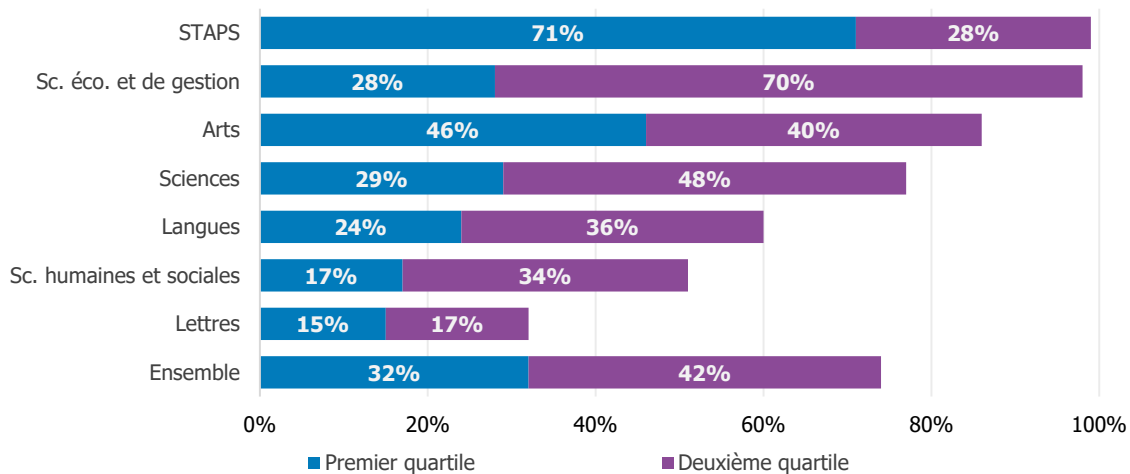


Note de lecture : 89 % des inscrits en L1 sont issus de la phase principale.

La très grande majorité des inscrits en première année de licence (89 %) sont issus de la phase principale de la procédure Parcoursup ; il s'agit donc pour ces étudiants d'une formation correspondant à l'un de leurs dix vœux initiaux. Cependant, c'est moins souvent le cas en langues et plus encore en lettres où seule la moitié des inscrits a choisi cette formation en première instance.

Parmi les inscrits issus de la phase principale, 32 % se positionnaient dans le premier quartile de l'ordre d'appel et 42 % dans le second. Les étudiants en STAPS sont très majoritairement issus du premier quartile et quasiment tous classés dans la première moitié du classement. Les inscrits en sciences économiques et de gestion sont aussi, très largement, classés dans la première moitié – quoique moins souvent dans le premier quartile - et dans une moindre mesure c'est également le cas des étudiants en arts et de sciences. Dans les autres disciplines les inscrits sont moins bien positionnés mais tout de même majoritairement issus de la première moitié de l'ordre d'appel, sauf en lettres.

Quartile d'ordre d'appel pour les candidats à la phase principale selon la discipline
Inscrits en première année de licence



Note de lecture : 33 % des inscrits en L1 issus de la phase principale étaient positionnés dans le premier quartile de l'ordre d'appel.

Sources et méthodologie

Sources :

- ◆ Parcoursup 2024
- ◆ Apogée 2024-2025

Champs :

- ◆ Candidatures via parcoursup aux licences de l'Université Gustave Eiffel, phase principale.
- ◆ Nouveaux entrants, inscrits en première année de licence à l'université Gustave Eiffel à la rentrée 2024 (hors étudiants inscrits parallèlement en CPGE).

Définition :

- ◆ Quartile : partage en quatre parts égales des candidatures ordonnées selon leur ordre d'appel. Le premier quartile contient les candidats les mieux classés et le quatrième, ceux positionnés en fin de classement.